

DÉLIBÉRATION n° 2026 – 014

Nombre de Conseillers en exercice : 11

présents : 8

votants : 11

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

L'an deux mil vingt-six, le **vingt mars 2026**

Le Conseil Municipal de la Commune du Chalard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUCHET Annick, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRÉSENTS : Mme HUCHET Annick, Maire – Mme GUEIDAN Laurette, 1^{er} adjoint - M. EYMERY Frédéric, 2^e adjoint – M. BEYLIER Jean-Louis - M. GYURITS Alexandre - Mme DUPUY Fabiola – M. HÉBRARD PIERRE– Mme LATOUILLE Christelle.

EXCUSÉS : Mme DRURY Shirley (procuration à M. Jean-Louis BEYLIER) - M. BONNAUD Guillaume (procuration à M. Frédéric EYMERY) - Mme KOERTS Marjorie (procuration à Mme Laurette GUEIDAN)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Christelle LATOUILLE

Considérant les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que sur chacune de listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-2 ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Vu la délibération n° D2026 – 013 relative à la détermination du nombre des adjoints ;

Suite au dépôt d'une seule liste, il est procédé à l'élection des adjoints.

Après le premier tour de scrutin :

Le conseil municipal par 11 voix pour,

ELIT la liste présentée par Mme GUEIDAN-POINTET Laurette :

1er tour de scrutin

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 06

INSTALLE

- Mme GUEIDAN-POINTET Laurette, en qualité de 1^{er} adjoint au Maire
- M. EYMERY Frédéric, en qualité de 2^e adjoint au Maire

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

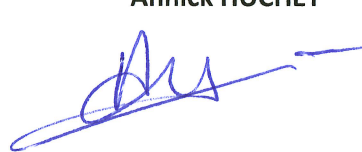
Secrétaire de séance

Christelle LATOUILLE



Le Maire,

Annick HUCHET



Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission en Préfecture le 23/03/2026

Et de sa publication le 23/03/2026